

Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées,  
Chers Collègues, Chers amis,  
Mesdames, Messieurs,

Nous voici réunis en Assemblée Générale Ordinaire par des temps extraordinaires.

Ce paradoxe pourrait nous faire sourire s'il n'avait pas provoqué les conséquences humaines et économiques que nous connaissons.

Le COVID-19 est, sans nul doute, la plus grande catastrophe sanitaire qui se soit produite dans l'histoire de l'humanité.

La France a subi, comme d'autres pays, de plein fouet, cette pandémie venue d'Asie.

Minorer dans un premier temps, nous avons vite compris qu'il ne s'agissait pas d'une « grippe » comme initialement annoncé par certains.

Dans la violence et la brutalité de cette crise sanitaire, des mesures, toutes aussi violentes et brutales, ont été prises en confinant.

Loin de moi, Monsieur le Préfet, de vouloir polémiquer sur les mesures prises par le Gouvernement et ce n'est surtout pas mon intention.

Mais à la crise sanitaire, c'est joint la crise économique ; une crise économique inédite également dans ses origines et tout aussi nuisible pour nous tous et pour l'avenir de nos entreprises.

La réponse du Gouvernement, en matière de soutien aux entreprises, a été à la hauteur de l'événement, et soyez ici, Monsieur le représentant de l'État, remercié pour tous les dispositifs qui ont été mis en place durant cette crise sanitaire.

Fonds de solidarité, report ou exonération de charges, délais de paiement ou bien encore PGE ou prise en charge du chômage partiel, sont autant d'accompagnements nécessaires à la survie de nos structures, à la survie de l'économie, à la survie de l'Artisanat.

À situation inédite, réponse inédite et saluons encore une fois ce soutien efficace.

Toutefois, cela ne suffira pas et nous ne pourrons pas vivre dans ces conditions d'assistanat encore bien longtemps.

Seul le retour à la consommation des ménages sera le signal positif d'un début de reprise et peut-être, d'un pas vers la sortie de crise.

Bien sûr, la santé d'abord, en respectant les protocoles sanitaires assurément mais aussi en reprenant le fil de la vie.

Le virus est toujours là, nous dit-on.

Alors veillons, chacun d'entre nous, à respecter la règle de distanciation physique afin de stopper la circulation du COVID-19.

Dans le Sud-Ouest, nous avons été chanceux jusqu'à présent contrairement à nos compatriotes de la région Grand Est et de la région parisienne.

Je m'arrêterai un instant pour saluer la mémoire de Bernard STALTER.

Président de la CMA France, Bernard a été emporté, comme tant d'autres, par le virus.

Il était un homme simple, facile d'accès, animé de convictions pour l'Artisanat.

Même si je n'étais pas toujours en accord avec ses idées, notamment sur la régionalisation forcée de nos structures, j'ai toujours respecté l'homme et reconnu en lui un Ambassadeur de l'Artisanat.

Son départ prématuré, en avril dernier, nous a fait réaliser que cela n'arrivait pas qu'aux autres, que le mal était proche et qu'il pouvait détruire des vies.

Cette crise sanitaire et économique inédite nous a obligés à nous réinventer.

C'est valable pour notre institution consulaire dans laquelle nous siégeons.

Dès le 16 mars dernier, une nouvelle organisation, un nouveau fonctionnement, de nouvelles règles sanitaires étaient mis en place au sein de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hautes-Pyrénées afin de répondre à la situation d'urgence rencontrée par nos entreprises artisanales.

À quoi pouvions-nous servir si nous n'avions pas été présents aux côtés de nos ressortissants dans cette situation.

Et bien, Chers Collègues, Monsieur le Préfet, mais vous le savez déjà, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat a répondu présent.

Sans connaître un jour d'absence, le personnel administratif de la CMA et de l'EDM a mis en place un système de rotation des personnes afin d'être physiquement présent au quotidien sur nos deux sites et pouvoir répondre aux plus de 5 000 appels téléphoniques et aux 8 000 mails de nos artisans bigourdans.

Le service économique notamment a été à la hauteur de l'événement et tous sont à remercier, ici, pour leur investissement.

La proximité de l'échelon départemental, et surtout de son importance, ne sont plus à démontrer Monsieur le Préfet.

Sans ce lien territorial, je n'ose imaginer ce qu'il en serait aujourd'hui.

J'espère qu'en haut lieu, la crise passée, on ne l'oubliera pas.

Bien sûr, la CMA, elle aussi, au même titre que nous, professionnels, a été impactée par cette période de confinement.

Ainsi, la campagne d'apprentissage 2020 n'a pu se dérouler normalement mais vous verrez, à l'occasion de la lecture du rapport de la Commission Formation, que nous nous sommes adaptés.

J'en prends pour exemple la campagne de communication sur l'apprentissage à destination des jeunes que nous avons mise en place dès la fin mars. Faite d'humour au deuxième degré dans une période sanitaire, elle a rencontré un succès dépassant nos frontières départementales puisqu'elle a été reprise par CMA France, avec notre accord, pour une diffusion nationale et nous nous en félicitons.

Il y aura, à coup sûr, un avant et un après COVID-19.

L'avenir est incertain mais nous devons avancer pour écrire notre futur. Celui-ci passe par la reprise d'activité, mais aussi et surtout, la reprise de la vie tout simplement.

Notre institution se tourne aussi vers la reprise d'activité en se préparant, à notre échelle, aux besoins de nos entreprises en termes de conseil et d'accompagnement, mais aussi de formation et d'apprentissage.

L'apprentissage, le mode d'alternance pour trouver du travail et pratiqué depuis toujours dans notre établissement de formation est une inconnue, à ce jour, pour nous.

Dépendant fortement de l'activité des entreprises, elle est une énigme dans le contexte que nous connaissons.

Nous n'avons pas non plus, à ce jour, de mauvaises informations sur ce sujet mais il convient de rester vigilant.

Le plan de relance de l'apprentissage, initié par l'État, est un geste fort et complète l'aide unique existante, mais elle ne remplit pas les carnets de commandes des entreprises.

Cela reste une excellente chose, Monsieur le Préfet, et vous pouvez compter sur nous pour nous lancer à corps perdu dans ce nouveau combat. Au passage, comme j'aime à le rappeler, nous formons plus de 60 % des apprentis dans les Hautes-Pyrénées alors vous comprendrez aisément que nous remuerons ciel et terre pour conserver nos effectifs.

La reprise, c'est aussi pour nous, institution consulaire, l'échéance du 1<sup>er</sup> janvier 2021 et la régionalisation du réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat d'Occitanie.

Voulue par aucun des 13 présidents des CMA(s) d'Occitanie, elle s'impose à nous aujourd'hui mais ça vous le saviez déjà.

Le chemin est encore long, il reste énormément de travail, et cela, après cet épisode sanitaire.

Il y a du retard, Monsieur le Préfet, et sachez que, malgré ma demande de report de six mois de la date d'entrée en établissement unique, nous allons devoir faire à marche forcée des efforts considérables pour y arriver.

Souhaitons que je me sois trompé mais le facteur temps me paraît être un paramètre indispensable dans ce projet.

Nous le verrons rapidement.

Sans plus attendre, je reprendrai le fil de nos travaux en vous rappelant l'ordre du jour et en félicitant les Présidents des Commissions et, plus généralement, l'ensemble des élus et du personnel qui ont participé aux travaux des Commissions.

♦ **Rapport de la Commission des Finances**

➡ Examen du budget réalisé 2019

➡ Présentation du rapport du Commissaire aux Comptes

♦ **Rapport de la Commission du Développement Economique et Territorial**

♦ **Rapport de la Commission Formation Professionnelle**

♦ **Informations diverses**

♦ **Questions diverses**

♦ **Intervention de M. le Préfet des Hautes-Pyrénées**

Enfin, et pour conclure, je tenais une nouvelle fois à vous remercier de votre présence, à remercier également l'ensemble du personnel de nos deux établissements pour le travail effectué au quotidien au service des artisans, des salariés, des jeunes et des demandeurs d'emploi, sous la responsabilité de Bertrand GAYRI, Secrétaire Général – Directeur des Services.

Je vous remercie pour votre écoute.